



Pour publication immédiate : 06/08/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'ADOPTION DE REGLEMENTATIONS D'URGENCE CIBLANT LA VENTE DE MARIJUANA SYNTHETIQUE

Les urgences médicales causées par la marijuana synthétique ont été multipliées par dix cet été par rapport à l'an dernier

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui l'adoption de réglementations d'urgence du Département de la Santé pour lutter contre la vente de cannabinoïdes synthétiques dans l'Etat de New York. Des réglementations plus strictes étendent la liste actuelle des substances interdites avec de nouveaux composés chimiques que les producteurs de drogues ont réalisés depuis que le Gouverneur Cuomo a ciblé en premier lieu la marijuana dite synthétique en 2012. Les mesures de ce jour sont prises en réponse à une augmentation spectaculaire et dangereuse des urgences médicales dans l'ensemble de l'Etat de New York cet été.

« L'évolution des drogues synthétiques constitue un risque de santé publique alarmant – et nous sommes en première ligne de la bataille », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « L'Etat identifiera en permanence les composés émergents qui mettent les usagers en danger et poursuivra agressivement les vendeurs afin que ces drogues ne tombent pas entre les mains des New Yorkais. »

Entre le 7 juin et le 1er août, l'Etat de New York a enregistré une augmentation dix fois plus élevée que l'an dernier à la même période des visites aux urgences (plus de 2 300) et des appels aux centres antipoison (plus de 300) pour des effets néfastes sur la santé dus à la marijuana synthétique. Au niveau national, il y a eu 15 décès signalés aux centres antipoison entre janvier et mai 2015. Il n'y a eu aucun décès à ce jour dans l'Etat de New York.

Les mesures d'urgence portent sur l'ajout de deux catégories supplémentaires de composés à la liste des substances interdites, qui comprennent potentiellement des centaines de différents produits chimiques dangereux. Elles ont été approuvées à l'unanimité aujourd'hui par le Conseil de santé publique et de planification sanitaire (Public Health and Health Planning Council), qui centralise un large éventail de responsabilités de conseils et prises de décision, concernant le système de soins de santé et de santé publique de l'Etat de New York.

Le Commissaire à la Santé de l'Etat de New York, Dr. Howard Zucker, a déclaré : « Beaucoup trop de gens continuent d'être victimes de la marijuana synthétique et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour débarrasser les rues de New York de ces drogues. Ces nouvelles réglementations renforcent notre capacité à lutter contre les personnes qui produisent et vendent ces substances dangereuses en étendant la liste des composés chimiques interdits. »

Les nouvelles réglementations sont les dernières d'une série d'efforts du Gouverneur pour combattre la propagation et la consommation mortelle de marijuana synthétique. La vente et la possession de douzaines de cannabinoïdes synthétiques et de sels de bain ont été interdites par le Département de la Santé à la demande du Gouverneur en août 2012, et depuis, les producteurs de cannabinoïdes synthétiques ont essayé de contourner les réglementations strictes de l'Etat de New York en développant de nouveaux produits chimiques non identifiés spécifiquement dans les réglementations existantes.

Le Commissaire du Bureau des services de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie de l'Etat de New York (New York State Office of Alcoholism and Substance Abuse), Arlene Gonzalez-Sanchez, a déclaré : « La marijuana synthétique représente une grave menace pour la santé des New Yorkais et a fait que beaucoup de personnes se sont mis en danger et se sont engagées dans un comportement dangereux, erratique. Il est essentiel que nous poursuivions nos efforts pour endiguer le trafic de ces drogues dans nos rues. Ces réglementations étendues permettront d'y parvenir en renforçant la capacité de l'Etat de New York à poursuivre ceux qui créent et commercialisent ces dangereuses substances. »

Les usagers de mélanges synthétiques ne peuvent jamais être certains de quelle manière les drogues vont leur faire du mal, mais ils ont ressenti des symptômes qui comprennent l'insuffisance rénale, l'arrêt du rythme cardiaque, l'hypertension artérielle, la perte de conscience, le comportement violent, les nausées, les vomissements, les tremblements, les convulsions, les hallucinations, la paranoïa, l'agitation, l'anxiété, et même la mort. Ces effets peuvent être similaires à ceux de la phencyclidine, ou PCP.

Les cannabinoïdes synthétiques sont commercialisés comme des produits légaux et généralement à base de plantes, enduits de produits chimiques, qui sont supposés imiter le THC, le composant chimique actif de la marijuana. Ces drogues sont commercialisées comme des encens, des mélanges herbeux, ou des pots-pourris afin de masquer leur véritable but. Les noms de rue de ces substances comprennent Spice, K2, Green Giant, Smacked, Wicked X, AK-47, Geeked Up, Ninja, Caution, Red Giant, et Keisha Kole.

Un propriétaire d'établissement ou une personne qui possède, distribue, vend ou offre à la vente des drogues synthétiques interdites en infraction aux réglementations s'expose à des sanctions pénales allant jusqu'à des amendes de 500 \$ ou 15 jours de prison. Les nouvelles sanctions civiles comprennent des amendes allant jusqu'à 2 000 \$ par

infraction. Le Département de la Santé continue d'être partenaire de la Police de l'État de New York et d'autres agences des forces de l'ordre dans la lutte contre l'usage de ces drogues synthétiques au fur et à mesure de leur évolution.

Les réglementations entreront en vigueur à leur réception et dépôt auprès du Département d'Etat. **Les réglementations sont disponibles dans leur intégralité [ici](#).**

Si vous connaissez des endroits où ces produits sont fabriqués, vendus ou distribués, veuillez appeler la ligne d'assistance sur les drogues synthétiques au 1-888-99-SALTS (1-888-997-2587). D'autres informations sur les cannabinoïdes synthétiques sont disponibles [ici](#).

Les New-Yorkais aux prises avec une dépendance, ou dont les proches sont dans cette situation, peuvent appeler ou envoyer un texto à la ligne HOPEline de l'État gratuitement 24h/24 au 1-877-8-HOPENY (1-877-846-7369). Le personnel de la HOPEline est composé de cliniciens formés prêts à répondre aux questions et à suggérer des traitements. D'autres ressources sont disponibles sur le site web du OASAS de l'État de New York [ici](#). Une liste des organismes de traitement de la dépendance dans l'État de New York est disponible [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418